

18/06/2026

Déclaration CFDT TDF – CSE de juin 2026

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du COMEX,

La CFDT vous alerte aujourd'hui solennellement, car depuis de nombreux CSE, nous avons déjà signalé la charge de travail excessive, la désorganisation des équipes, la non-prise en compte de la perte de compétence et la diminution des budgets.

A titre d'exemple, les RIS, les RDSSE, les REO et bien d'autres postes dans l'entreprise, sont confrontés à une accumulation de tâches et à des sollicitations permanentes avec des moyens insuffisants pour répondre correctement à vos exigences.

Nous constatons aujourd'hui, une dégradation continue des conditions de travail. Les équipes doivent faire face à une pression croissante, à des urgences qui s'enchaînent, à des dysfonctionnements qui perdurent, à des outils inadaptés, à des procédures lourdes ou incohérentes, et surtout à un manque persistant de moyens humains et financiers.

Cette situation n'est pas neutre, elle désorganise le travail, fragilise les collectifs, alourdit les charges individuelles et conduit les salariés à compenser en permanence les insuffisances de l'organisation.

À force de demander toujours plus avec toujours moins, l'entreprise met les équipes sous tension durable.

Dans le même temps, le discours de l'entreprise met de plus en plus en avant la sécurité. Sur le principe, personne ne contestera cette exigence. Mais la CFDT rappelle une évidence : la sécurité ne peut pas être seulement un affichage ou un objectif de communication. Elle suppose du temps, des effectifs, des outils fiables, de la préparation, de l'anticipation, et donc des moyens humains et financiers à la hauteur.

À défaut, on fait peser sur les salariés une exigence maximale sans leur donner les conditions réelles pour y répondre.

Nous constatons également que la transformation de l'entreprise, avec une séparation de plus en plus marquée entre les activités, les responsabilités et les logiques de pilotage, accentue encore les dysfonctionnements et engendre un climat malsain.

Le prétexte de la vente, de la réorganisation ou de la séparation entre TowerCo d'un côté et NetCo de l'autre, ne peut pas servir d'excuse permanente au gel des ressources, à l'attentisme sur les sujets d'organisation ou au report des décisions pourtant nécessaires. Cette fragmentation nourrit des positions de plus en plus fermes entre entités, pendant que, sur le terrain, les salariés continuent de subir les conséquences concrètes de ces choix.

Les équipes tiennent encore mais cette logique a une limite. Elle se paie en fatigue, en perte de sens, en dégradation de la qualité du travail, et à terme en atteinte à la santé des salariés.

C'est pourquoi la CFDT demande des mesures immédiates et concrètes :

- Une évaluation sérieuse de la charge réelle de travail sur l'ensemble des postes en tension.
- Des renforts adaptés aux charges effectivement constatées.
- Une répartition plus cohérente des missions, des responsabilités et des périmètres.
- La fin des sollicitations tardives, des urgences permanentes et des validations imposées hors des horaires de travail.
- Une prise en compte réelle des impacts sur la santé, sur la qualité du travail et sur les conditions d'exercice de tous les métiers concernés.
- Un alignement concret entre les ambitions affichées en matière de sécurité et les moyens humains et financiers réellement alloués.

Améliorer la QVCT suppose d'agir sur l'organisation du travail, les effectifs et la charge, pas seulement de multiplier les événements.

La CFDT rappelle que les salariés ne peuvent pas continuer à supporter indéfiniment les insuffisances de l'organisation. Il ne suffit plus de demander aux équipes de tenir, il faut enfin traiter les causes, remettre de la cohérence dans le fonctionnement, redonner des moyens, et respecter le travail réel.

Nous demandons donc l'ouverture d'un plan d'action concret, suivi dans les instances compétentes, afin de répondre à la situation avec le sérieux qui s'impose.

La CFDT restera pleinement mobilisée pour défendre les intérêts des salariés et porter leurs préoccupations au sein de cette instance.

CFDT-TDF

155bis avenue Pierre Brossolette

92541 Montrouge Cedex

01.55.95.12.28

cfdt@tdf.fr

<https://cfdt-tdf.fr/>

